

Prévost, le 2 mars 2014

Régie de l'énergie,
À l'attention de Madame Louise Pelletier

Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) **et** au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Madame,

La présente est pour vous faire part de ma grande préoccupation concernant la gestion abusive et unilatérale dont fait preuve Hydro-Québec dans le traitement du dossier des compteurs intelligents. Dès que l'on a accès, un tant soit peu, à de l'information plus objective (qui, dans le cas qui nous intéresse, ne provient définitivement pas de la Société d'état) nous ne pouvons qu'être scandalisé de tant de laxisme dans l'encadrement d'un tel déploiement de technologies. La brochure fournie lors de l'avis de changement de compteurs ne permet pas de faire un choix éclairé, Hydro-Québec omettant de fournir les enjeux **réels** de tels compteurs. (niveau de fréquence réel et effets sur la santé individuelle et collective du réseau maillé, vie privée, économies?!!!). Qu'on me souligne que Santé Canada approuve l'appareil ne me rassure guère...en fait, l'appareil n'est même pas approuvé CSA, UL, DAS; voir <http://refusonslescompteurs.wordpress.com/les-compteurs/certifications-omises/>.

Beaucoup s'inquiètent de leurs compteurs, mais baissent les bras devant le discours pseudo-rassurant d'Hydro-Québec et toute l'énergie requise pour tenter d'avoir de l'information plus objective (à ce sujet, bravo aux Mouvements citoyens pour nous faciliter la tâche) et face à l'énergie que cela requiert de "garder le fort" pour conserver nos compteurs mécaniques (appels, lettres recommandées à répétition (\$\$), parce que qu'Hydro-Québec nous répond avec une lettre qui ne tient aucunement compte de notre refus, **et** du compteur dit intelligent **et** du droit de retrait, afin de pouvoir conserver le compteur mécanique, en plus d'avoir à protéger nos compteurs parce que ni Hydro-Québec ni son sous-contractant, Cap Gemini, ne respectent nos choix, tout en espérant d'être présent lors de leur passage pour défendre encore nos droits). J'ai eu à demeurer devant mon entrée pour ne pas que l'installateur entre sur mon terrain. Je demeure dans un cul-de-sac; il a repassé plusieurs fois durant les heures qui ont suivies pour voir si j'y étais. Ce n'est pas normal d'avoir à surveiller sa résidence pour faire respecter ses droits par Hydro-Québec (société qui nous appartient comme collectivité). Nous ne sommes plus maîtres chez nous....

Pour parler le langage "courant", celui de l'économie et de l'argent, je ne crois pas que cela soit rentable, comme société (mais oui, sûrement pour Hydro-Québec), si l'on envisage uniquement le côté frais de soins de santé à venir. Bien que les recherches soient contradictoires sur le terrain (il est tout de même intéressant de vérifier qui a subventionné la dite recherche!!!) on ne peut faire abstraction des faits sur le terrain qui sont de plus en plus probants; problèmes de santé suite à l'installation des compteurs à radio-fréquences et ce, problèmes remarqués dans les pays où le déploiement a déjà eu lieu (Etats-Unis, Australie, Europe..) et ici même au Québec. Oui, les personnes électro-sensibles en subissent les conséquences sur le champ, mais peu à peu, les gens qui ne l'étaient pas le deviennent... Face à toute cette controverse, le principe de précaution me semble des plus urgents; combien de municipalités et de regroupements-citoyens ont voté pour un moratoire? Même l'assemblée nationale a voté un moratoire et demandé de reconsidérer les frais pour le droit de retrait. Et Hydro-Québec fait la sourde oreille.

Nous faisons appel à votre pouvoir décisionnel, afin de mettre un terme à ce déploiement ainsi qu'aux autres phases (Hydro-Québec n'a d'ailleurs pas respecté la limite géographique de la phase 1 en

installant dans les Laurentides, entre autres), à abolir les frais pour le droit de retrait et à permettre à tout citoyen de conserver son compteur mécanique, et ce, sans frais. De plus, nous vous demandons d'intervenir afin qu'Hydro-Québec adopte une façon de faire plus démocratique et respectueuse de la santé, de la vie privée et des choix des citoyens. Pour notre santé comme société, physique et économique. Nous pouvons faire les choses autrement.

Recevez mes salutations,

Myrielle Des Landes
1007 Leduc
Prévost, Qc J0R 1T0